

COMMUNE DE LES MESNEUX

Place de la Mairie - 51370

Téléphone : 03 26 36 55 98

Télécopie : 03 26 50 20 90

Mail : lesmesneux@wanadoo.fr

Les Mesneux,

Le 07 septembre 2020

Madame le Maire de Les Mesneux

Aux

Parents d'élèves de Les Mesneux

Nos références : AD/AN N° 37/2020

Madame, Monsieur,

Vos enfants viennent de reprendre le chemin de l'école et vous vous interrogez, toutes et tous, pour leur scolarisation à la rentrée 2021 et c'est bien légitime car comme vous ce sujet me tient à cœur. Les rumeurs actuelles, sans fondement, vous angoissent, elles sont diverses et variées et proviennent d'habitants des villages voisins, parfois même d'élus d'autres communes !

Aussi, je souhaite, par ce courrier, vous rassurer, retracer l'historique de notre projet pour les nouvelles familles et vous dire exactement où en est le Grand Reims, qui a la compétence scolaire et périscolaire, sur ce dossier.

- octobre 2018 : afin de répondre aux perspectives de développement envisagées par la commune, le conseil municipal sollicite la Communauté Urbaine du Grand Reims pour lancer un projet de construction d'une école et d'un accueil périscolaire sur le terrain de l'ancien centre éducatif. Ce projet viendrait s'articuler, sur un même site, avec le futur pôle « enfance, jeunesse et sport », prévu par la commune, avec une micro-crèche, des locaux associatifs, l'aire de jeux et le terrain de sport déjà existants.

- novembre 2018 : la communauté urbaine décide de lancer une étude d'opportunité et de faisabilité pour la construction d'une école en étendant le secteur au périmètre du pôle territorial de Champagne Vesle.

- janvier à avril 2019 : la communauté urbaine rédige le cahier des charges, publie le marché le 13 juin 2019 avec une clôture des offres le 08 juillet pour une durée globale estimée à 9 mois.

- 12 décembre 2019 : COPIL (comité de pilotage) de lancement de l'étude. Le COPIL 2 (restitution de l'état des lieux et étude prospective) était prévu en mars 2020 et la production du dossier final devait intervenir fin juin 2020.

- mars 2020 : **la période de confinement a fortement perturbé le cours de cette étude et la communauté urbaine a décidé de recaler le planning !**

Nouveau planning communiqué par le bureau d'études MENIGHETTI le 16 juillet 2020 :

- 16 juillet 2020 : Le COPIL n°2 (analyse de l'existant et étude prospective) s'est tenu,

- fin septembre 2020 : COPIL n°3 (présentations des scénarii possibles,

- fin octobre 2020 : COPIL n°4 (présentation du scénario finalisé)

Pour la rentrée des vacances de la Toussaint, le 2 novembre, nous devrions avoir enfin des réponses précises, que je ne manquerai pas de vous transmettre aussitôt.

Je suis, bien évidemment, à votre disposition et suis disponible pour échanger avec vous si vous le souhaitez, et répondre à vos questions.

Bien cordialement,

Le Maire,
Anny DESSOY.

